Ebola : la Suisse renonce à renvoyer certains requérants

08/11/2014 à 18h59



EPIDEMIE – Compte tenu de l'épidémie, les requérants d'asile déboutés ne sont plus renvoyés, s'ils en font la demande, vers la Sierra Leone, la Guinée et le Libéria.

La Suisse ne renvoie plus de requérants d'asile déboutés vers la Sierra Leone, la Guinée et le Libéria, pays les plus durement touchés par l'épidémie d'Ebola.

Des exceptions pour les délinquants

La Confédération prévoit toutefois des exceptions pour les auteurs de délits importants en Suisse et les requérants qui représenteraient «une menace pour la sécurité intérieure ou extérieure» du pays, ajoute M. Schwander. Le renvoi de Guinéens, de Libériens et de Sierra-Léonais vers des pays tiers est également possible. (…)

L'Organisation d'aide aux réfugiés (OSAR) demande depuis longtemps l'arrêt des renvois vers ces destinations, renvois dont ont été victimes selon elle sept requérants d'asile depuis août. (…)

En août déjà, l'Agence européenne pour la gestion des frontières (FRONTEX) avait annoncé la suspension de ses vols de rapatriement d'immigrés illégaux vers le Nigeria. Mais elle ne coorganise et cofinance qu'environ 2 % de l'ensemble des vols de rapatriement depuis l'UE.

La Belgique a également cessé à la mi-août les expulsions

forcées d’immigrés vers les pays touchés par Ebola.

Source